

NOVEMBRE 2022

*Le journal*  
COMMENTRY MONTMARSAULT NÉRIS  
COMMUNAUTÉ

COMMENTRY  
MONTMARSAULT  
NÉRIS  
COMMUNAUTÉ

N° 6



**A LA  
RECONQUÊTE  
DE NOS  
CENTRES  
BOURGS !**

| PAGE 12

# Édito

## UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURQUOI ? POUR QUI ?

Répondre à ces questions, c'est tout le sens de la démarche actuelle du « Projet de Territoire ». Nos 33 communes partagent une communauté de destin. C'est pourquoi, tous les conseillers municipaux, sans exclusive, sont associés à ce travail. Sondage, ateliers thématiques, sont autant d'outils pour apporter sa contribution et stimuler l'intelligence collective. Rendez-vous au printemps 2023 pour présenter les lignes de force de ce projet. Il a pour ambition de construire notre avenir à l'horizon 2035.

Sans perdre de temps, la Com' Com' porte et finance d'ores et déjà toutes les études des 4 petites villes de demain : Commentry, Montmarault, Nérès, Cosne et les études-projets de toutes les communes qui s'engagent dans la reconquête de leurs centres-villes et centres-bourgs.

Se projeter, à l'échelle communautaire, pour permettre notre avenir à 10-15 ans ; accompagner dès aujourd'hui chaque commune pour redonner de la vitalité à son cœur... Voilà, par exemple, « pourquoi une Com'Com' ». Quant à « pour qui »... vous l'avez compris : pour vous.

Claude RIBOULET

Président du Conseil Départemental

Président de la Communauté de Communes

## SOMMAIRE

- **ÉDITO** p.2
- **TRAVAUX** p.3 - Une nouvelle résidence Seniors en 2023 / Une maison de santé intercommunale à Cosne-d'Allier
- **ÉCONOMIE** p.4, 5 - La Communauté de Communes mobilisée pour ses entreprises ! / La ComCom ouvre son FABLAB
- **ENVIRONNEMENT** p.6 - Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) / Gîte Le Mesnil à Louroux-de-Beaune, une propriétaire engagée
- **TOURISME** p.7 - Une application pour (re)découvrir notre patrimoine / Chemins de randonnée / Quelques chiffres
- **CULTURE** p.8, 9 - Des nouvelles des média-ludothèques intercommunales / Le Festival du Jeu de retour / Edifices culturels
- **ENFANCE JEUNESSE** p.10, 11 - L'équipement numérique des écoles / Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
- **VIE DES COMMUNES** p.12, 13 - A la reconquête de nos centres bourgs ! / Vers une harmonisation et une simplification du dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat / L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit
- **SOLIDARITE - SOCIAL** p.14, 15 - CMNC a choisi la Mutuelle Just / Portage des repas à domicile / France Services
- **DROIT D'EXPRESSION** p.15

# UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SENIORS EN 2023

LE PROJET SORT DE TERRE ACTUELLEMENT À DOYET. ALAIN CHANIER, VICE-PRÉSIDENT À LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS ET DES AMÉNAGEMENTS, FAIT LE POINT SUR CETTE RÉALISATION.

## Qu'est-ce qu'une résidence seniors ?

C'est un établissement qui accueille des personnes autonomes désirant conserver leur indépendance. Les seniors décident de s'y installer quand leur domicile est devenu trop grand, pour rompre l'isolement ou pour anticiper une perte d'autonomie. Une résidence seniors n'est pas médicalisée et ne dispose pas de personnel soignant. À mi-chemin entre le maintien à domicile et la maison de retraite, les logements apportent un maximum de confort pour continuer à vivre en toute autonomie. Les locataires bénéficient des services de proximité tels que des commerces, des médecins ou encore des pharmaciens.

## Comment seront composés ces logements ?

Les 4 logements seront identiques. Chacun aura une superficie d'environ 53 m<sup>2</sup> de plain-pied, avec une entrée, un séjour, une cuisine, une salle de bains-toilettes, une chambre et un cellier, complétés par un espace privatif extérieur. Toutes les pièces seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. La livraison des logements est prévue pour le 1er trimestre 2023. Les locataires disposeront d'un lieu de vie qui préserve leur intimité tout en incitant à l'entraide et la convivialité.



## Comment est financée et gérée cette résidence ?

Commentry Montmarault Nérís Communauté assure la maîtrise d'ouvrage pour un montant total de 705 363,00 €. Le Conseil Départemental de l'Allier, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et la CARSAT contribuent au budget pour, respectivement, 238 816,80 €, 225 200,00 € et 30 000 €. La commune de Doyet a participé à la viabilisation du terrain à hauteur de 59 226,20 €. La gestion de la résidence sera confiée au bailleur social EVOLEA. Les loyers seront de l'ordre de 350 euros HT/mois, hors charges.



# UNE MAISON DE SANTÉ INTERCOMMUNALE À COSNE-D'ALLIER



## Qu'est-ce qu'une maison de santé ?

Pour faire face au déficit d'offre médicale, Commentry Montmarault Nérís Communauté construit une maison de santé pluridisciplinaire au centre de Cosne-d'Allier. Un diagnostic archéologique a été réalisé sur le terrain d'assiette du projet de maison de santé. Il a révélé la présence de vestiges archéologiques significatifs. Ils consistent en un quartier à vocation artisanale au sein d'une agglomération laténienne. Cette découverte a donné lieu à un arrêté préfectoral portant prescription d'une fouille archéologique préventive, adressé à la Communauté de Communes qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Le projet a été confié à une équipe de maîtrise d'œuvre composée de Frédéric CHALMIN Architecte, BET SEQUOIA, B2ES et IDEUM PARTNERS.

Sur 430 m<sup>2</sup>, la maison de santé pourra accueillir 3 cabinets de médecine générale, 2 cabinets infirmiers, 1 cabinet de kinésithérapeutes, 1 podologue, 1 studio pour héberger des stagiaires, des internes ou des remplaçants, 1 salle de réunion, 1 local d'archives... Son ouverture est prévue au 1er semestre 2023.

Le coût prévisionnel s'élève à 907 000 euros HT, dont 725 600 de subventions (État, Conseil Départemental de l'Allier et Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes).

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOBILISÉE POUR SES ENTREPRISES !

RETENUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF NATIONAL « TERRITOIRES D'INDUSTRIES », COMMENTRY MONTMARCAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ ACTIVE DE NOMBREUX LEVIERS POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT OU LE MAINTIEN DES ENTREPRISES SUR SON TERRITOIRE.



Les aides à l'immobilier d'entreprises (AIE) apportent un soutien à la création, au développement, à la reprise et à l'implantation d'entreprises en subventionnant les investissements immobiliers sur le territoire de Commentry Montmarault Nériss Communauté. Attribuées par le Département, elles sont complétées par un financement accordé par la Communauté de Communes.

Les activités éligibles sont notamment la production industrielle ou artisanale, la mécanique, le paysagisme et toutes activités artisanales n'ayant pas vocation à s'installer en centre-ville/centre-bourg, les services fournis principalement aux entreprises (prestations de services entrant directement dans le processus de fabrication ou dans la prestation globale de l'entreprise) ... Des aides similaires existent pour les investissements immobiliers des commerces en centres-bourgs afin d'accompagner la politique de revitalisation des centralités.

La Région a également mis en place un dispositif d'aide destiné aux petites entreprises du commerce ou de l'artisanat. Uniquement activable avec un cofinancement local, il vient appuyer un projet d'installation ou de développement d'un point de vente accessible au public avec un objectif de revitalisation commerciale des centres-villes et bourgs centres. La Communauté de Communes verse des compléments de subventions à cette aide régionale.

Exemples : Dépenses d'investissement immobilier réalisées par une boulangerie de Commentry (centre-bourg) : cette dernière a pu bénéficier d'aides dans le cadre de l'AIE (10 000 € versés par le Département de l'Allier et 5 000 € par la Communauté de Communes). En plus, ce même commerce avait pu déposer également un dossier dans le cadre du dispositif dédié au financement de l'outil de production auprès de la Région et de l'intercommunalité. Idem pour l'accompagnement des dépenses opérées par un salon de coiffure dans le bourg de Cosne d'Allier qui a pu bénéficier des deux dispositifs d'aides versées par CMNC, le Département et la Région pour équilibrer son plan de financement.

L'AIE entreprises : l'aide destinée aux entreprises a également pu permettre d'accompagner des sociétés (situées à Montmarault, Villefranche-d'Allier, Malicorne, etc...) engageant des dépenses d'investissement favorisant notamment la création d'emplois ou l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Pour l'ensemble de ces cofinancements, Commentry Montmarault Nériss Communauté a inscrit un budget d'environ 140 000 € sur 2022.



## Accompagner la transmission / reprises d'entreprises

La transmission d'entreprises est une problématique forte pour le dynamisme de notre territoire dans les années à venir. Aussi, Commentry Montmarault Nérès Communauté s'appuie sur un réseau de partenaires pour soutenir les porteurs de projets et les entrepreneurs qui veulent transmettre. Une rencontre a ainsi eu lieu le 18 mai dernier à Montmarault avec les trois chambres consulaires de l'Allier : Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), Chambre d'Agriculture (CA) et Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Les commerçants, artisans, agriculteurs et prestataires de services intéressés ont pu rencontrer un conseiller transmission d'entreprise, en rendez-vous individuel.

### LES CONTACTS TRANSMISSION/REPRISES

- **CCI Allier** - M<sup>me</sup> Simonnet Bujadoux - 04.70.02.50.15  
entreprise@allier.cci.fr - toutes les infos sur [www.allier.cci.fr](http://www.allier.cci.fr)
- **Chambre des Métiers et Artisanat**  
Référént création/transmission d'entreprise :  
benoit.auclair@cma-auvergnerrhonealpes.fr -  
04 70 46 80 80 – [www.cma-allier.fr](http://www.cma-allier.fr)
- **Agence d'Attractivité du Bourbonnais**  
Contact au 04 70 34 16 39 ou [contact@allier-bourbonnais.fr](mailto:contact@allier-bourbonnais.fr)  
rendez-vous sur [www.rejoignez.allier.fr](http://www.rejoignez.allier.fr)
- **Pour les entreprises agricoles**  
Chambre d'Agriculture de l'Allier aux 04 70 48 42 42 -  
[cda.03@allier.chambagri.fr](mailto:cda.03@allier.chambagri.fr)

## LA COMCOM OUVRE SON FABLAB

Au sein de l'hôtel d'entreprises de Malicorne, un espace de 165m<sup>2</sup> dédié à la fabrication numérique est en cours de création. Il ouvrira ses portes au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Ce projet, porté par Commentry Montmarault Nérès Communauté, va permettre aux habitants et aux entreprises d'avoir accès à un espace Fablab et à un espace de travail partagé (coworking). Particuliers, associations et professionnels pourront concevoir et réaliser tous types d'objets, projets ou prototypes grâce aux outils mutualisés mis à disposition (imprimantes 3D, paillasse électronique, découpeuse laser, fraiseuse numérique, espace bois, découpeuse vinyle, traceur...)

Ce lieu d'auto-apprentissage fonctionne sur la coopération avec l'aide des usagers et du fablab' manager. Des ateliers et des formations seront dispensés pour mieux maîtriser les outils et les machines. Pour les professionnels, un accompagnement approfondi et des horaires d'ouverture dédiés seront disponibles pour créer des produits, venir fabriquer des gabarits ou se constituer un espace de recherche et développement.

Contact pour toute question sur le projet : [fablab@cmnc03.fr](mailto:fablab@cmnc03.fr)



MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMENTRY MONTMARIAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ

Budget : environ 130 000 €

Co-financeurs : LEADER (fonds européen) via le PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher - AMI Tiers Lieux Bourbonnais (Département de l'Allier et Région Auvergne Rhône Alpes)

Recrutement d'un Fablab' manager (gestionnaire du lieu et du projet)



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE (ABC)

Commencée en 2021, l'activité conjuguée de la Communauté de Communes, de l'Office de Tourisme et du CEN 03 (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Allier) s'est poursuivie. L'objectif de l'ABC est de mieux maîtriser les enjeux de préservation et de mise en valeur des patrimoines naturels et paysagers pour mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement.

A ce jour, environ les 3/4 du territoire de la Communauté de Communes ont été couverts par au moins une action ; certaines avec la participation de la LPO Montluçon : réunion publique d'information avec projection du film « Animal », sortie en forêt de Lespinasse, sortie sur le thème des oiseaux du bocage nérisien, stand au Printemps de Chamblet, 2e marathon naturaliste à Sauvagny, deux sorties « mare » à Beaune-d'Allier, journée sur le thème des libellules avec le Groupe Odonat'Auvergne à Commentry, sortie sur le thème des îlots granitiques à Louroux-de-Beaune.

Des interventions pédagogiques ont également eu lieu au lycée agricole de Durdar-Larequille et au collège de Néris-les-Bains.

Vous souhaitez partager vos observations naturalistes ?  
Rendez-vous sur [www.projets.cen-allier.org](http://www.projets.cen-allier.org) !  
Ou suivez les actualités sur Facebook : @abc.cmnc

## GÎTE LE MESNIL À LOUROUX-DE-BEAUNE, UNE PROPRIÉTAIRE ENGAGÉE

1<sup>ER</sup> GÎTE LABELLISÉ CLEF VERTE\* DE COMMENTRY MONTMARSAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ



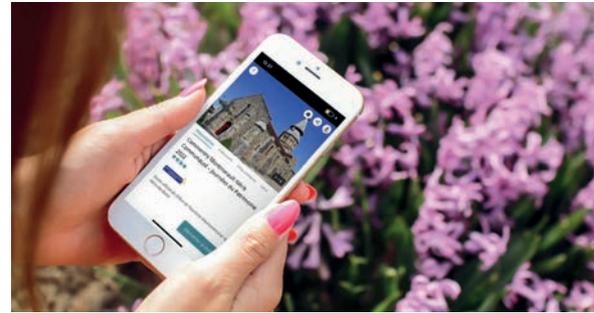
Frédérique DOUCET a eu un coup de cœur pour la région et pour la maison où elle a créé son gîte. Elle a souhaité proposer un **hébergement de qualité** s'inscrivant dans une **démarche de développement durable**, responsable, volontaire et affirmée.

Ses engagements ont été reconnus. Son hébergement est classé 4 étoiles, labellisé 4 épis et Ecogîte par Gîtes de France. Depuis fin 2021, il est également le **premier gîte du département labellisé Clef Verte**. Le gîte a même été élu **Coup de Cœur du Jury 2022**, catégorie Gîtes.

\*La Clef Verte est le 1er label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants.

« *Le label Clef Verte m'a apporté un cadre et un fil d'Ariane à suivre pour améliorer ma démarche. Il apporte aussi une visibilité à mon établissement et un accompagnement bienveillant. C'est également la valeur de l'économie circulaire : créer des partenariats avec les acteurs locaux comme l'Office de Tourisme, les producteurs... J'ai réussi à créer un lieu très cosy alliant confort, écologie et équipements modernes.* »

# UNE APPLICATION POUR (RE)DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE



L'application Wivisites à télécharger gratuitement (Android ou Apple) permet d'accéder à des explications concernant des sites patrimoniaux ou naturels. Il propose aussi des parcours de visites à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité.

A l'occasion des Journées du Patrimoine, l'Office de Tourisme a mis en place un premier circuit présentant des sites à découvrir. Il est désormais disponible en ligne de façon permanente. Pour y accéder, vous pouvez chercher directement sur l'application ou via un QR code à scanner sur votre smartphone. En version circuit, utilisez le bouton « démarrer la visite » pour profiter d'une version audio du texte.

Le contenu concernant la Communauté de Communes va être approfondi. Des thèmes vont être développés dans des dimensions historique ou ludique.



Église St-Martin à Hyds



Oratoire Ste-Thorette à Villefranche-d'Allier

# CHEMINS DE RANDONNÉE



Laurine Blutteau a rejoint l'Office de Tourisme Intercommunal en tant que chargée de mission randonnée depuis le 15 février 2022, et ce pour 18 mois. Ce recrutement est cofinancé par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Laurine a pour mission de qualifier l'offre et la mise en itinérance du territoire de Commentry Montmarault Nérès Communauté. En collaboration avec les services du département et la Fédération de Randonnée Pédestre, elle a repris contact avec chaque commune. Elle a ainsi vérifié la viabilité de chaque sentier, les modifications éventuelles, la nécessité de conventions particulières, notamment avec l'ONF, ainsi que les besoins en signalétique et balisage. Son regard se porte aussi sur l'intérêt paysager ou patrimonial des circuits pour en adapter leur promotion.



# QUELQUES CHIFFRES



**14 000**

**visiteurs accueillis**  
à Nérès et Montmarault<sup>1</sup>  
(fin septembre 2022)  
dont 6.000 en juillet et août



**115 300**

**115.300 nuitées touristiques**  
déclarées fin septembre<sup>2</sup> 2022  
(un peu plus de 114.000 au 31.12.2021)



**148**

**prestataires partenaires<sup>3</sup>**  
de l'Office de Tourisme en 2022

<sup>1</sup> Accueil de l'Office de Tourisme à Nérès-les-Bains et Maison du Tourisme – Boutique des Produits d'Allier à Montmarault

<sup>2</sup> Nuitées déclarées sur la plateforme cmnc03.taxesejour.fr

Rappel : la déclaration d'un hébergement en mairie, la déclaration du nombre de nuitées et la perception de la taxe de séjour par l'hébergeur sont obligatoires. Conseils et renseignements à l'Office de Tourisme

<sup>3</sup> Les prestataires partenaires de l'Office de Tourisme sont des hébergeurs, des restaurateurs, des commerces, des associations, des artisans que nous remercions ; ils bénéficient de services supplémentaires notamment en matière de promotion. Conseils et renseignements à l'Office de Tourisme.

# DES NOUVELLES DES MÉDIA-LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES



Cet été, les lecteurs ont pu profiter du « Biblioparc », rendez-vous devenu incontournable dans le parc du casino de Nérès-les-Bains. Ils ont pu s'amuser avec les jeux en bois et les jeux géants, découvrir des jeux de société ou tout simplement se reposer un moment avec un bon livre entre les mains.

Les écoles sont venues régulièrement dans les médiathèques de Nérès-les-Bains et de Chamblet, quand ce ne sont pas les bibliothécaires ou les ludothécaires qui sont allés à leur rencontre ! Les média-ludothèques travaillent étroitement avec les enseignants pour leur proposer des outils pédagogiques thématiques (Moyen-Âge, Dinosaures, Anglais...) et des outils d'animation (kamishibais, raconte-tapis...). Il en sera de même pour l'année scolaire 2022-2023 pour permettre aux élèves de l'ensemble de la Communauté de Communes de découvrir les structures et de bénéficier d'animations (lecture/musique/jeux) et de prêts de documents. Les agents de la ludothèque itinérante proposent également à toutes les écoles de l'intercommunalité des animations pour découvrir des jeux et apprendre tout en s'amusant. Le succès de ces interventions est grandissant chaque année. Pour la première fois cette année, un prix littéraire « le Prix du Jeu-Lis » sera mis en place en partenariat avec les collèges et lycées volontaires du territoire communautaire. 20 ouvrages, romans, Bd, livres « recherche-et-trouve » et livres « dont-tu-es-le-héros » ont été sélectionnés. Des « clubs-lecture » et des après-midis d'animations sont organisés conjointement par les média-ludothèques et les établissements scolaires, afin que les jeunes puissent discuter ensemble des ouvrages lus, échanger leurs opinions et jouer à des jeux de plateaux. Les ouvrages plébiscités au cours de ce projet seront présentés dans les média-ludothèques à l'issue du Prix.

Mais les média-ludothèques sont avant tout pour toutes et tous. Que ce soit pour lire, jouer, emprunter DVD, CD, livres ou jouets, ou même pour accéder à la médiathèque digitale, les usagers disposent des deux sites de Chamblet et Nérès, avec un accueil personnalisé et des conseils adaptés à chacun. Les lecteurs peuvent découvrir les nouveautés tout au long de l'année. Cet automne, les mangas sont mis à l'honneur : les bibliothécaires ont concocté une sélection variée, avec des Pokémon, du karaté, des Totoros et des sorcières.

Des animations sont également proposées régulièrement pour passer des après-midi de détente en famille, avec des jeux, des lectures, des ateliers créatifs et de la musique !

## Contact des média-ludothèques intercommunales

Rue du Chéroux  
03170 CHAMBLET  
04.70.07.99.28  
Rue Barra  
03310 NÉRIS-LES-BAINS  
04.70.03.21.08  
mediatheques@cmnc03.fr



## LE FESTIVAL DU JEU DE RETOUR

Organisé par Commentry Montmarault Nérís Communauté, avec les structures intercommunales petites enfance, enfance jeunesse, et de la lecture publique, en partenariat avec le Centre Social Rural Mon Village (Montmarault Villefranche pour tous les âges), le Festival du Jeu est revenu pour sa 2<sup>e</sup> édition. La première avait eu lieu en 2018.

Le samedi 24 septembre à l'Agora à Commentry et le dimanche 25 septembre à l'Espace Claude Capdevielle à Montmarault, de 14 heures à 18 heures, toutes les équipes des Média-Ludothèques, Relais Petite Enfance, Multi-Accueils, Accueils de loisirs (ALSH), Micro-crèche et Centre Social Rural étaient mobilisés pour cet évènement gratuit et ouvert à tous de 0 à 99 ans et plus !

Sur les deux jours, plus de 660 personnes sont venues participer pour profiter d'un après-midi de détente et se défier dans la bonne humeur.

Les structures intercommunales et le Centre Social Mon village ont ainsi proposé des jeux et des jouets pour tous les goûts et tous les âges : jeux de construction, jeux coopératifs, jeux de plateaux et de stratégie, jeux d'ambiance, casse-tête, jeux géants, pour jouer seul ou à plusieurs.

Les tout-petits n'étaient pas en reste avec des parcours de motricité, des jouets d'éveil et de manipulation, des activités créatives et un espace sensoriel.

Les jeux de café ont permis de créer un espace convivial autour d'un verre (buvette, baby-foot)

Pour cette édition, des prestataires extérieurs sont venus compléter les animations proposées. Les Z'accros du jeu (Association de Nérís-les-Bains) ont pu mettre en avant des jeux inédits présentés par leurs créateurs ; JeuxDéLire (basé à Chamblet) a déployé ses jeux géants, ses jeux anciens et ses jeux du monde ; SVA Animations a ouvert en grand la porte des jeux vidéo autour de pépites ludiques familiales et de rétro gaming ; Florie, Game Master « La clef de l'évasion » a proposé un Escape Game immersif, pour débutants ou joueurs aguerris... Il était même possible de disputer une partie de rugby en 3 minutes avec le jeu Speed Rugby de Speed Rugby SARL.



## ÉDIFICES CULTUELS



La Communauté de Communes a équipé 9 communes de panneaux recto verso implantés à proximité immédiate de l'église. Les textes ont été rédigés par l'Association Archiclasique sous la houlette d'Annie Regond, historienne de l'Art et du Patrimoine, spécialiste du Bourbonnais. Les communes nouvellement équipées sont : Bizeneuille, Chamblet, Deneuille-les-Mines, Durdat-Larequille, Hyds, La Celle, Malicorne, St-Angel, Verneix. Désormais, toutes les églises du territoire disposent d'éléments explicatifs.

En parallèle à une balade à travers les sentiers de randonnée, quoi de mieux que de suivre les clochers pour appréhender les subtilités du paysage. Des matériaux de constructions locaux utilisés aux remaniements architecturaux et aux emplacements choisis, chaque édifice raconte un paysage, des hommes, une histoire plus large que le simple fait religieux.



## L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

AVEC SA COMPÉTENCE « ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES », LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE NUMÉRIQUE SUR SON TERRITOIRE.

**Commentry Montmarault Nérís Communauté s'est donné comme objectifs** de permettre aux communes d'offrir à leurs écoles des moyens pédagogiques supplémentaires et complémentaires autour du numérique. Les élèves et les enseignants peuvent ainsi construire des projets autour du numérique et disposent de matériels pédagogiques innovants.

Depuis 2016, deux grandes vagues d'équipement ont eu lieu pour un montant global d'investissement de plus de 511 000 € TTC. Les écoles du territoire se sont vues dotées de 72 tableaux blancs interactifs, 15 classes mobiles « portables » et 7 classes mobiles « tablettes ».

### Un nouvel appel à projets

En 2021, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projets dans le cadre du plan de relance - continuité pédagogique de l'État. Ce programme vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Le dossier a été accepté lors de la seconde vague de sélection en fin d'année 2021. Il va permettre le déploiement au cours du dernier trimestre 2022 de 6 écrans numériques interactifs, 15 classes mobiles « tablettes », de

matériel informatique divers et de ressources numériques pour 14 écoles du territoire. Le montant global pour ces acquisitions s'élève à 110 200 € TTC dont 73 520 € TTC de subvention de l'État.

La maintenance de l'ensemble des équipements acquis est assurée par la Communauté de Communes au travers de prestataires ou de personnels qualifiés.

Financé par

 **GOVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



# LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

LA COMPÉTENCE JEUNESSE EXTRA-SCOLAIRE ET MERCREDIS EST EXERCÉE PAR COMMENTRY MONTMARAUULT NÉRIS COMMUNAUTÉ. L'ENSEMBLE DES ENFANTS DE 3-14 ANS ONT AINSI ACCÈS À UNE STRUCTURE ALSH POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES.



## UN ALSH C'EST QUOI ?

C'est un lieu éducatif qui, au travers de jeux, d'activités techniques, récréatives, artistiques, manuelles, physiques et sportives, de sorties... permet à l'enfant de grandir. Il peut ainsi s'épanouir dans un cadre sécurisé et organisé autour d'un projet pédagogique prenant en compte son environnement, son rythme, ses capacités et difficultés... C'est aussi un mode de garde qui répond aux besoins des familles qui ne peuvent assurer la garde de l'enfant en dehors des temps scolaires. Le succès des ALSH communautaires repose sur des équipes d'animation diplômées et dynamiques qui s'engagent activement au quotidien pour proposer des activités variées. Les accueils de loisirs périscolaires du mercredi de Commeny Montmarault Nérès Communauté ont obtenu depuis 2018 le label Qualité Plan mercredi, garantissant la qualité des activités proposées aux enfants. Conçues dans une logique à la fois de loisirs, de découverte et de pratiques, les activités du mercredi peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives.

## LES ALSH DE CMNC

Le territoire communautaire compte 5 ALSH dont la gestion est soit assurée par CMNC en direct, soit déléguée au centre social Mon Village Villefranche-d'Allier / Montmarault.

## LES ACCUEILS DE LOISIRS GÉRÉS PAR CMNC

### Accueil de loisirs Les Galibots,

4 Les galibots, 03310 NÉRIS-LES-BAINS (capacité d'accueil : 160 enfants maximum âgés de 3 à 14 ans avec une autorisation spécifique de la PMI pour l'accueil des 3-5 ans ; 40 places maximum). L'accueil de loisirs fonctionne en journée complète ou demi-journée tous les mercredis en période scolaire, toutes les périodes de vacances scolaires (sauf Noël) en semaine complète. Un ramassage en bus est effectué dans les communes de Bizeneuille, La Celle, Chamblet, Colombier, Commeny, Deneuille-les-Mines, Durdar-Larequille, Hyds, Malicorne, Nérès-les-

Bains, Saint-Angel et Verneix. Un ramassage en bus est également possible à la sortie de midi aux collèges de Commeny et de Nérès-les-Bains les mercredis.

Contact : 04 70 09 38 17 - lesgalibots@orange.fr

### Accueil de loisirs de Cosne-d'Allier,

6 Rue E. Guillaumin 03430 COSNE D'ALLIER (capacité d'accueil pour les vacances scolaires : 38 enfants maximum âgés de 3 à 17 ans avec une autorisation de la PMI pour l'accueil de 20 enfants de moins de 6 ans. Pour les mercredis, capacité d'accueil : 65 enfants dont 20 enfants de moins de 6 ans). L'accueil de loisirs fonctionne en journée complète ou demi-journée tous les mercredis en période scolaire, toutes les périodes de vacances scolaires (sauf Noël) en journée ou semaine complète.

Contact : 07 50 67 15 08 - alsh.cosne@cmnc03.fr

## LES ACCUEILS DE LOISIRS GÉRÉS PAR LE CENTRE SOCIAL MON VILLAGE

### L'accueil de loisirs « Crok'loisirs »

Rue des fossés,  
03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER (capacité d'accueil : 72 enfants dont 16 enfants de moins de 6 ans)

Contact : 04 70 02 90 47 - gaellejouandon.csr@orange.fr

### L'accueil de loisirs « La Fourmilière »

8 Boulevard Turret,  
03390 MONTMARAUULT  
(capacité d'accueil : 72 enfants dont 16 enfants de moins de 6 ans)

Contact : 04 70 07 39 60 - annesophieprat.csr@orange.fr

### L'accueil de loisirs de Bézenet

Rue René Piquandet 03 170 BEZENET capacité d'accueil : 40 enfants dont 16 enfants de moins de 6 ans)

Contact : 04 70 07 41 69 - accueilloisirs.csrvillefranche@orange.fr

Ces 3 ALSH fonctionnent en journée complète ou demi-journée tous les mercredis en période scolaire, toutes les périodes de vacances scolaires (sauf 2<sup>ème</sup> semaine de Noël) en journée complète. La coordination de ces 3 accueils est assurée par Karine MISSONNIER.

Contact : 07 86 63 94 43 - karinemissonnier.csr@orange.fr

## TARIFS :

Une tarification à l'heure est calculée selon un barème national établi par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier, construit à partir d'un taux de 0,0025 % appliqué aux ressources brutes annuelles des familles dans la limite d'un plafond/plancher fixé chaque année. Des suppléments sont appliqués pour le repas, les camps et les sorties ponctuelles.

# A LA RECONQUÊTE DE NOS CENTRES BOURGS !

Entre démarche projet partagée et projets pour le territoire...



## Étude centres bourgs, c'est :

- Une équipe pluridisciplinaire avec l'Atelier de Montrottier - Loïc Parmentier et associés, de Fabriques et de l'atelier Incipit. L'équipe intègre également les expertises d'Adéquation, de Regards Patrimoine, de Benoît Baduel Consultant, de Soberco environnement et d'Alban Vivert.
- Un budget porté par **Commentry Montmarault Nérès Communauté** à hauteur de **657 020 HT** (Co-financeurs : État / Banque des territoires / Département de l'Allier).



## A NOTER

La Communauté de Communes travaille actuellement avec un autre cabinet sur son projet de territoire et l'enjeu est bien sûr de croiser les différentes réflexions évoquées dans l'intérêt commun de notre territoire. L'ensemble des élus des communes et du conseil communautaire sont associés à cette démarche via par exemple des questionnaires numériques. Ils ont aussi pu participer à un séminaire fin septembre axé sur des présentations relatives à ces 2 études afin de réfléchir ensemble au territoire intercommunal de demain.

Des temps de restitution sont prévus pour partager l'avancée de l'étude centre bourg et engager un débat citoyen. Dès le premier semestre 2023, une exposition des travaux sera inaugurée. Elle fonctionnera en itinérance sur le territoire intercommunal.



L'étude pilotée par la Communauté de Communes sur 31 centres-bourgs de son territoire bat son plein.

Intitulée « **Reconquête des centres-villes et des centres bourgs de Commentry Montmarault Nérès Communauté** », elle accompagne la Communauté de Communes et les communes pour définir une stratégie de revitalisation des bourgs s'inscrivant dans un développement équilibré du territoire intercommunal.

Toutes les communes concernées ont été rencontrées par l'équipe lors d'« **ateliers en marchant** ». Collectivement, à pieds et sur une demi-journée, l'équipe, emmenée par les élus communaux, a pu appréhender les lieux à enjeux, les choix urbanistiques opérés jusqu'alors, et a identifié de premières hypothèses de transformation.

Tout l'enjeu réside dans la co-construction du projet de revitalisation avec les acteurs du territoire, partenaires, élus comme habitants, garantissant des réponses « sur mesure » et pragmatiques pour chaque situation. Sont produits des contenus de mises en débats, des outils de travail dessinés (plans, volumétries...), chiffrés, phasés et priorisés dans le temps... Une véritable feuille de route pour les années à venir !

À la suite de l'étude, chacune des communes concernées pourra, si elle le souhaite, s'inscrire dans le dispositif départemental Reconquête Centre-ville Centre bourg (RCVCB) afin d'obtenir des financements appuyant la mise en œuvre opérationnelle des projets de revitalisation de leur centre-bourg.

**En parallèle, d'ici la fin de l'année, la Communauté de Communes, et les 4 communes retenues dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain (Commentry, Cosne-d'Allier, Montmarault et Nérès-les-Bains) devront finaliser la préparation de leur Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Dans ce cadre, Commentry Montmarault Nérès Communauté a également recruté une cheffe de projets « Petites Villes de Demain ».**

# VERS UNE HARMONISATION ET UNE SIMPLIFICATION DU DISPOSITIF D'AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Sur le territoire de Commeny Montmarault Nérès Communauté, les aides à l'amélioration de l'habitat sont gérées de deux façons différentes selon les communes. Sur l'ancien territoire de Commeny/Nérès-les-Bains, le Programme d'Intérêt Général (PIG) s'applique. Il est piloté par le Conseil Départemental de l'Allier, et plus précisément le PRIS (Point Rénovation Info Service - 04 70 34 41 84). Sur l'ancien territoire de la Région de Montmarault, c'est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui est en cours depuis 2017 et se termine au 31 décembre 2022. SOLIHA Allier (Solidaires pour l'Habitat) est l'opérateur en charge de l'animation.

Dans l'OPAH actuelle, les travaux subventionnés concernent la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et/ou au handicap ou la réhabilitation globale des logements dégradés.

La Communauté de Communes apporte un complément aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et met en place des subventions supplémentaires pour le ravalement des façades et l'assainissement. Depuis les débuts de l'opération, ce sont 235 propriétaires qui ont été accompagnés par l'opérateur SOLIHA pour un montant d'aide aux travaux d'environ 1,6 millions d'euros.

Début 2022, "une étude habitat" a été lancée sur l'ensemble du territoire de CMNC pour évaluer les programmes mis en place. Les conclusions et la mise en cohérence des résultats montrent la nécessité de continuer les actions.

Les élus communautaires ont ainsi pu déterminer une stratégie d'actions qui sera déclinée dans une prochaine convention d'OPAH, signée par l'ANAH, le Conseil Départemental de l'Allier et la Communauté de Communes, pour une durée de 3 ans. Un n° de téléphone dédié et des permanences sur le territoire permettront aux propriétaires d'obtenir toutes les informations nécessaires pour leur projet, et ce dès le début de l'année 2023.

## CONTACT

Pour une information personnalisée sans engagement et un accompagnement gratuit tout au long de votre projet : **SOLIHA** : 06 89 58 91 23 / opah.cmnc@solih.fr  
**Communauté de Communes** : 04 70 09 77 20

Un guichet unique  
départemental

## FRANCE RENOV'ALLIER

Ce nouveau service, gratuit, permet de guider les usagers vers les acteurs compétents et les mécanismes d'aides existants en matière de rénovation énergétique.

Ce service est défini suivant 3 missions :

- accompagner les usagers souhaitant améliorer leur logement (amélioration thermique, adaptation à la perte d'autonomie et/ou au handicap);
- assister les propriétaires et les locataires dans la réalisation des travaux d'amélioration de leur logement;
- fournir des informations et des conseils personnalisés.

Un opérateur en charge de l'animation de ce service tiendra des permanences sur notre territoire.

Pour tous renseignements:

- 04 70 34 41 84
- francerenovallier@allier.fr

## L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents sont en cours de finalisation :

- Le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières,
- Le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions,
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet. Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la Communauté de Communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 33 communes. Par exemple, des critères communs pour délimiter les zones urbaines, des règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles ont été définis. L'arrêt du PLUi est prévu courant du premier semestre 2023 et sera suivi de la consultation des partenaires et de l'enquête publique. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter les registres présents en mairie ou à faire vos propositions en vous rendant sur le site : [plu.cmnc03.fr](http://plu.cmnc03.fr) (à la catégorie PLUi).



## CMNC A CHOISI LA MUTUELLE JUST

DEPUIS MARS 2022, LES 26 000 HABITANTS DES 33 COMMUNES DE COMMENTRY MONTMARSAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ PEUVENT DÉSORMAIS BÉNÉFICIER D'UNE MUTUELLE À TARIFS NÉGOCIÉS.

### Mutualiser pour réduire les coûts de santé

De plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés. Commentry Montmarault Nérès Communauté a souhaité s'engager dans une démarche utile et solidaire en mettant en place une mutuelle communautaire. L'objectif est de préserver le pouvoir d'achat des ménages du territoire grâce à des tarifs négociés plus intéressants que les contrats individuels, et de favoriser l'accès aux soins pour tous.

### Une démarche participative et concertée

Près de 500 habitants avaient, d'ores et déjà, manifesté leur intérêt pour la mutuelle communautaire, via le questionnaire qui avait été lancé par la Communauté de Communes à l'été 2021.

Cette démarche n'engendre aucun coût pour la collectivité qui ne joue qu'un rôle d'initiateur dans la mise en place de la mutuelle communautaire, et de facilitateur entre les différentes parties. Les élus de la commission Vitalité du territoire ont piloté le projet. Ils ont défini un cahier des charges répondant aux besoins des administrés qui se sont exprimés. Suite à l'analyse des offres reçues et avec l'appui d'un groupe de professionnels de santé, les élus communautaires ont choisi d'accréditer la mutuelle « Mutuelle Just ».

### Des conditions avantageuses

Mutuelle Just propose une grille de prestations comprenant 7 niveaux de garanties, adaptée au libre choix de l'administré, afin qu'il bénéficie d'une couverture santé adaptée à sa situation et ajustée à celle-ci.

Les avantages de cette mutuelle, outre son tarif réduit grâce à la force du collectif, sont :

- Une adhésion immédiate sans délai de carence
- Aucun critère d'adhésion ni questionnaire médical
- Des avantages inclus dans toutes les formules tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 € pour chaque ayant droit, un accès gratuit à la téléconsultation médicale, l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien et une couverture adaptée, sans hausse liée à l'âge, à partir de 75 ans.

### Comment y souscrire ?

Pour bénéficier d'un contrat au tarif négocié par Commentry Montmarault Nérès Communauté, 3 solutions existent. Vous pouvez :

- soit choisir de téléphoner au 0 809 546 000 (numéro non surtaxé) pour demander votre étude personnalisée,
- soit effectuer votre demande en ligne sur [just.fr](http://just.fr), rubrique « nos agences », en précisant votre commune de résidence qui doit être dans le périmètre de Commentry Montmarault Nérès Communauté.
- soit vous rendre aux permanences de la Mutuelle Just organisées dans les communes du territoire communautaire. Retrouvez les dates et lieux des permanences sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.cmnc03.fr](http://www.cmnc03.fr).

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société. C'est dans cette dynamique que Commentry Montmarault Nérès Communauté s'engage dès maintenant et pour les années à venir, à assurer la protection santé de ses habitants.

## PORTAGE DES REPAS A DOMICILE



Commentry Montmarault Nérès Communauté propose le portage de repas à domicile aux personnes âgées de 60 ans et plus, handicapées ou en convalescence après une hospitalisation (sur prescription du médecin).

Ce service intercommunal propose la fourniture en liaison froide de repas équilibrés, complets et variés tous les jours de la semaine. Le plateau comporte un petit pain, un potage, une entrée, une viande ou un poisson ou un œuf, des légumes ou féculents, un laitage ou fromage et un dessert. Les repas sont préparés et livrés par la société « Saveurs et Traditions du Bocage ». À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2022, ils sont facturés 8,56 € au bénéficiaire. La Com Com prend en charge 48 centimes par repas. Un repas traiteur sera proposé aux bénéficiaires pour Noël à 17,22€ et pour la St Sylvestre à 21,41€ au lieu de 27,22€ et de 31,41€ ; la différence de 10€ étant prise en charge par la Com Com pour un repas.

Pour l'année 2021, plus de 68 000 repas ont ainsi été livrés et le service compte aujourd'hui plus de 230 bénéficiaires.

Le nouveau dossier d'inscription est disponible sur : <http://www.cmnc03.fr/Services/portage-de-repas>

Se renseigner : Cécile DUMONT au 07 84 68 32 97 ou par mail [portagederepas@orange.fr](mailto:portagederepas@orange.fr)

# FRANCE SERVICES, UNE MAISON AU SERVICE DU CITOYEN

Les maisons France Services, financées par l'État, sont des guichets d'accueil polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Les services rendus concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi. Les usagers sollicitent France Services pour les démarches administratives liées au permis de conduire et cartes grises, déclarations fiscales sur le revenu et la mise à jour des espaces personnels (CARSAT, ARRCO, MSA, CAF, POLE EMPLOI, DGFIP, CPAM, ANAH...).

Commentry Montmarault Nérès Communauté délègue la gestion de la Maison France Services à l'A.D.E.M depuis le 01/01/2020. Les agents d'accueil sont formés pour :

- Donner une information de 1er niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions) ;
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ;
- Aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ;
- Les France services sont aussi des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

Permanences et/ou utilisation des locaux de la Maison France Services

- **DGFIP** : les jeudis après-midi sur RDV (depuis le 18/11/2021),
- **CDAD Allier Point Justice** : 3<sup>e</sup> mercredi après-midi de chaque mois sur RDV,

- **MSA** : sur demande,
- **Pôle Emploi** : Accompagnement des demandeurs d'emploi sur RDV avec un conseiller,
- **Conseillère Mission Locale** : tous les lundis,
- **Travailleurs sociaux du Conseil Départemental** : sur demande spécifique (Assistante Social, PMI ...),
- **Conseillère de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat** : 3<sup>e</sup> jeudi après-midi de chaque mois,
- **Conseillère de l'UDAF** : sur le Point Conseil Budget sur demande,
- **Divers partenaires locaux** : pour de l'accompagnement personnalisé ou des réunions (Coup de Main, Acto Insertion, Viltais, Mission locale...),
- **Ateliers numériques** : animés par le Conseiller Numérique de la Communauté de Communes
- **Point Visio - CPAM** : sur flux les mardis et jeudis de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 16h30. Sur RDV fixé avec la CPAM pour l'étude et le traitement des dossiers

Contact Maison France Services :  
A.D.E.M

7 Rue de la république 03390 MONTMARIAULT  
04.70.02.60.11 ou 06.88.86.04.62  
msapmontmarault@adem03.fr



## Droit d'expression

Tribune du groupe *Commentry Majorité Municipale*  
(S. Bourdier, T. Verge, S. Bodeau, G. Nouali, M. Desforges, E. Michon, C. Leoty)

### Nous avons besoin d'une politique communautaire plus ambitieuse !

La communauté de Communes se consacre principalement au « développement » des zones artisanales à grands coups d'agent public : le vôtre.

Très souvent, elle vient « arroser là où c'est déjà mouillé ». Les entrées de villes se retrouvent ornées de bâtiments métalliques : est-ce là une mise en valeur de nos communes ?

Nous devons faire preuve de bien davantage d'ambition, car dans le même temps, le niveau d'investissement réellement réalisé apparaît ridiculement bas par rapport aux prévisions budgétaires votées : c'est ce que nous avons pu constater au budget de l'an passé.

La Com-Com a pourtant besoin de ses communes, et en particulier des plus importantes, comme Commentry, car elles ont un rôle de centralité indispensable.

La nécessité de surmonter la crise sociale, économique et politique, devrait nous inciter à rechercher les orientations qui seront les plus utiles à nos concitoyens.

Car l'action publique doit être profitable aux populations et ne peut se cantonner à des décisions prises en catimini par quelques élus...

Nous espérons qu'à l'occasion de cette tribune, le Président ne passera pas de nouveau outre le droit applicable et qu'il ne s'estimera pas autorisé à s'arroger une tribune en réponse. Il dispose de toute la communication communautaire pour défendre sa politique, qui reste en décalage avec ce que nous vivons au quotidien.

Tribune du groupe *Nos Vies Notre Territoire*  
(JP. Fournier, P. Daffy, G. Bidaud, P. Reliant, S. Jardonnet)

### Nous sommes les laissés-pour-compte.

Alors que l'enjeu du développement commercial dans nos villes et nos villages est au cœur des préoccupations des habitants, particulièrement depuis la crise sanitaire, la Communauté de Communes pourrait apporter une aide dynamique à la rénovation des fonds de commerces.

Pourtant, ce sujet ne semble pas une priorité d'investissement de l'actuel exécutif.

Plus largement, les communes qui subissent les conséquences du sous-investissement chronique : au contraire de certains EPCI du département, l'aide à l'investissement pour la rénovation de leurs cœurs de ville et leurs bourgs représente une goutte d'eau dans le financement des projets municipaux.

Il est bien regrettable de ne pas accompagner davantage les « petites villes de demain » et les villages ruraux dans leur métamorphose.

Quant au plan local d'urbanisme intercommunal, qui va pourtant être déterminant pour l'avenir de l'aménagement de notre territoire, son élaboration apparaît extrêmement laborieuse...

Il est temps d'agir au service de tous les habitants.

# UN CONSEILLER NUMERIQUE A VOTRE SERVICE



Gérer et trier ses fichiers, utiliser une tablette, un smartphone, débiter avec un ordinateur, naviguer en toute sécurité, utiliser les sites administratifs (caf, impôts etc...) : le conseiller numérique est à votre service ! Il s'adresse à tous les habitants de la Communauté de Communes en proposant gratuitement des ateliers d'initiation au numérique, en groupes, aux personnes qui en ont besoin.

## Plusieurs ateliers existent déjà sur le territoire :

- Commentry (la Pléiade) : permanence deux fois par mois
- Colombier (Club des aînés) : le jeudi après-midi
- Montmarault (ADEM) : mardi et mercredi
- Villefranche-d'Allier : lundi

D'autres sont en train d'être mis en place dans différentes communes et il sera possible d'en organiser en cas de demande et en fonction des besoins.

Pour tout renseignement :

**CONTACT : Jordan MARKUT au 04 70 09 77 27**

**MAIL : [j.markut@cmnc03.fr](mailto:j.markut@cmnc03.fr)**



## LES SERVICES DE LA COMCOM

### AU SIEGE, 22 AVENUE MARX DORMOY 03600 COMMENTRY

- **Direction - Pôle Développement du territoire** (économie, attractivité...)  
Mathieu Michard ☎ 04 70 09 77 25
  - **Cheffe de Projet Petites villes de demain**  
Marianne Coulon Martinez ☎ 04 70 09 77 22
- **Direction adjointe - Pôle Vitalité du territoire** (enfance jeunesse, culture, santé...)  
Angélique Daille ☎ 04 70 09 77 24
  - **Portage repas**  
Cécile Dumont ☎ 07 84 68 32 97
  - **Conseiller numérique**  
Jordan Markut ☎ 04 70 09 77 27
- **Pôle Aménagement du territoire** (Urbanisme, habitat, environnement...)  
Gwenaëlle Jusserandot ☎ 04 70 09 77 23
- **Pôle Ressources et moyens** (Finances, ressources humaines, administration générale...)  
Mathieu Martin ☎ 04 70 09 77 26
  - **Accueil, standard, comptabilité**  
Jessica Jacquinet / Marie-Noëlle Cottier ☎ 04 70 09 77 20
  - **Ressources humaines, prêt matériel**  
Jean-Michel Carneiro ☎ 04 70 09 77 21

### DANS LES AUTRES STRUCTURES

- **Accueil de Loisirs Les Galibots**  
4, Les Galibots - 03310 Nérès-les-Bains  
Isabelle Rigaud - Directrice ☎ 04 70 09 38 17
- **Accueil de Loisirs de Cosne-d'Allier**  
6, rue Emile Guillaumin 03430 Cosne-d'Allier  
Laure Thomas-Huard - Directrice ☎ 07 50 67 15 08
- **Structure Multi Accueil Les 3 pommes**  
8, rue de la Folie - 03310 Nérès-les-Bains  
Pascale Duboisset - Directrice ☎ 04 70 64 59 26
- **Relais Petite Enfance Les 3 pommes**  
8, rue de la Folie - 03310 Nérès-les-Bains  
Corinne Perrot et Pascale Duboisset - Animatrices ☎ 04 70 64 55 59
- **Micro-crèche Les P'tites Graines**  
rue des Droits de l'Homme - 03190 Verneix  
Betty Montovan - Directrice ☎ 04 70 05 55 30
- **Médiathèques** rue du Chéroux - 03170 Chamblet  
et rue Barra - 03310 Nérès-les-Bains  
Marylène Cortay - Directrice ☎ 04 70 07 99 28 (Chamblet)  
☎ 04 70 03 21 08 (Nérès-les-Bains)
- **Ateliers artistiques** (théâtre, arts plastiques) et école intercommunale de musique Maison du Tourisme  
ZA du Grand Champ - 03390 Montmarault  
Florence Leguet ☎ 06 07 15 35 47

### LES SERVICES DÉLÉGUÉS

- **Office de Tourisme Intercommunal** (Tourisme, Communication, Patrimoine, Randonnée...)  
Marie-Pierre Barthélémy - Directrice  
Office de Tourisme Intercommunal  
2, Avenue Marx Dormoy - 03310 Nérès-les-Bains  
☎ 04 70 03 11 03  
Maison du Tourisme - ZA du Grand Champ  
03390 Montmarault ☎ 04 70 07 39 21
- **Centre Social Mon Village** (enfance, jeunesse...)  
14, Avenue Jean Moulin - 03430 Villefranche-d'Allier  
Aurélien Charanton - Directeur ☎ 04 70 07 41 69
- **Maison France Services - Adem**  
7, Rue de la République - 03390 Montmarault  
☎ 04 70 02 60 11 ou 06 88 86 04 62
- **Ordures Ménagères**
  - SICTOM de la région Montluçonnaise ☎ 04 70 64 23 80
  - Pour la commune de Bizeneuille SICTOM Cérilly ☎ 04 70 66 21 51
  - Pour la commune de Voussac SICTOM Sud Allier ☎ 04 70 45 51 67

Plus d'infos :  
**04 70 09 77 20 / [cmnc@cmnc03.fr](mailto:cmnc@cmnc03.fr)**  
**[www.cmnc03.fr](http://www.cmnc03.fr)**



COMMENTRY  
MONTMAROULT  
NÉRIS  
COMMUNAUTÉ